

D.2017.05.24.9.6

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 24 Mai 2017

9 - GESTION DU PATRIMOINE

9.6 – EXTENSION DES ATELIERS DU METRO - Phase 3 – Lot 6 : Plâtrerie, faux plafonds, menuiseries intérieures - Avenant n° 1 au marché n° W 2015 12320 M conclu avec le groupement DARAM-GEAVART/DARAM-DECOFORM : Autorisation de signer l'avenant

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre mai à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (à M. Trautmann)	
CARNEIRO Grégoire	X	X (à M. Chollet à/c du point 8.1)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc		X (à M. Grass)	
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (à Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (à Mr Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (à Mr André)	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération D.2015.05.27.7.8 du 27 mai 2015, le Comité Syndical a autorisé la SMAT à signer avec l'entreprise DARAM-GEAVART/DARAM-DECOFORM, le marché n° W 2015 12320 M, pour un montant de 320 729,52€ HT, pour les travaux du Lot 6 : Plâtrerie, faux plafonds, menuiseries intérieures dans le cadre de la phase 3 de l'opération d'extension des ateliers du métro.

L'avenant n°1 a pour objet de commander les prestations au marché initial suivantes :

- Fourniture et mise en œuvre d'un doublage collé sur les parois du poste de garde,
- Réalisation d'un platelage bois sur la coursive,
- Fourniture et pose de 2 châssis vitrés dans les bureaux 147 et 148,
- Réfection des cloisons en mauvais état dans les sanitaires et salle de repos du R+1,
- Modification de l'aménagement des bureaux PVT,
- Réfection de la cloison en mauvais état entre la circulation 114 et l'atelier automatisme,
- Fourniture et pose d'un doublage demi-stil au droit des panneaux de bardage conservés au niveau de la galerie voie y compris habillages des tranches.

Prestations complémentaires

Fourniture et mise en œuvre d'un doublage collé sur les parois du poste de garde

Dans le marché initial, il n'a pas été prévu de prestation concernant un doublage intérieur du poste de garde.

Il s'agit de venir placer un doublage isolant permettant de garantir le confort thermique réglementaire des gardiens.

Cette prestation fait l'objet d'une plus-value de 4 180 € HT.

Réalisation d'un platelage bois sur la coursive

Au premier étage de la partie étendue de l'atelier, les contraintes d'évacuation des personnels imposent la mise en place d'une coursive.

La partie structurelle de cette coursive a été intégrée au lot 3 dans le marché initial mais il n'a rien été prévu en ce qui concerne le platelage.

La réalisation de ce platelage, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 6 677,98 € HT.

Fourniture et pose de 2 châssis vitrés dans les locaux 147 et 148

Le local 147 est une salle de réunion et le 148, un atelier.

Pour ces locaux, il a été demandé de venir ajouter des châssis vitrés afin de bénéficier de l'éclairage naturel.

La fourniture et pose de ces châssis, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 1 909,58 € HT.

Réfection des cloisons en mauvais état dans les sanitaires et salle de repos du R+1

Lors de la démolition de la zone des vestiaires, il a été constaté que des cloisons qui devaient être conservées étaient en mauvais état.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20170601-20170524-9-6D-DE Date de télétransmission : 01/06/2017 Date de réception préfecture : 01/06/2017
--

Le lot gros œuvre a déposé ces cloisons mais il a été nécessaire de les reconstruire.

Cette prestation, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 5 402,50 € HT.

Modification de l'aménagement des bureaux PVT

Une erreur sur la conception de la zone des futurs locaux PVT a imposé de reprendre le cloisonnement.

La surface dédiée à ce service a été diminuée et il a donc été demandé de venir fractionner le grand plateau prévu initialement pour huit collaborateurs.

Les conséquences sont la création de cloisons complémentaires, y compris châssis vitrés pour les apports de lumière naturelle.

Ce complément fait l'objet d'une plus-value de 3 418,75 € HT.

Réfection de la cloison en mauvais état entre la circulation 114 et l'atelier automatisme

Lors de la démolition des anciens bureaux méthodes matériel roulant, il a été constaté qu'une cloison qui devait être conservée était en mauvais état.

Le lot gros œuvre a déposé cette cloison mais il a été nécessaire de la reconstruire.

Cette prestation, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 2 312,50 € HT.

Fourniture et pose d'un doublage demi-stil au droit des panneaux de bardage conservés au niveau de la galerie voie y compris habillages des tranches

Entre les bureaux qui ont été créés au-dessus des voies et l'atelier, la façade a été déposée.

Pour éviter de déplacer des équipements techniques, il a été retenu de garder certains tronçons de façades et de venir les doubler en placo plâtre.

Ce doublage, non prévu au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 1 834,34 € HT.

Impact sur les prix du marché

Récapitulatif des montants :

1) Montant du marché initial	320 729,52€ HT
2) Montant du présent avenant n°1	25 735,65 € HT

Montant total du marché (initial + avenant)	346 465,17 € HT
---	-----------------

Le montant du présent avenant n° 1 est ainsi arrêté à 25 735,65 € H.T. et le montant initial du marché est porté de 320 729,52€ HT à 346 465,17 € HT soit une augmentation de 8,02 %.

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du 16 mai 2017 émis un avis favorable à la conclusion de l'avenant n° 1 au marché n° W 2015 12320 M.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 1 au marché n° W 2015 12320 M conclu avec le groupement DARAM-GEAVART/DARAM-DECOFORM.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : **AUTORISE** la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : **APPROUVE** l'avenant n° 1 au marché W 2015 12320 M conclu avec le groupement DARAM-GEAVART/DARAM-DECOFORM pour un montant de 25 735,65 € HT.

ARTICLE 3 : **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

EXTENSION DES ATELIERS DU METRO

Travaux phase 3 Extension des ateliers du métro Basso Cambo

AVENANT N° 1 au LOT 6 - PLATRERIE - FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES

MARS 2017

N° MARCHE N° W 2015 12320 M

EMETTEUR : OTCE MP	REDIGE PAR	VERIFIE PAR	
	N.MOREIRA		
	APPROUVE PAR	DATE	
	C.BADETS	28/03/2016	
		FOR-MAT	PHASE
IDENTIFIANT			
PARTIE MAITRE D'OUVRAGE	PARTIE MAITRISE D'OEUVRE	INDICE	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170601-20170524-9-60-
DE
Date de télétransmission : 01/06/2017
Date de réception préfecture : 01/06/2017

GRILLE DE RÉVISION

INDICE	ÉTABLI PAR	DATE	LIBELLE
A	N.MOREIRA	28/03/2017	Création du document

SUIVI INTERNE BCB

	NOM	FONCTION	SIGNATURE	DATE
Rédigé par :	NMOREIRA	Responsable Travaux		28/03/2017
Vérifié par :				
Approuvé par :	C. BADETS	Directeur de Projet		28/03/2017

Article I. Objet de l'avenant n°1

Le présent avenant n°1 a pour objet de décrire les prestations complémentaires au marché initial.

Article II. Délais d'exécution

Sans objet

Article III. Incidence financière

Le Cadre de décomposition du Prix Global et Forfaitaire (CDPGF) du lot 06 est complété par les éléments suivants :

- **Fourniture et mise en œuvre d'un doublage collé sur les parois du poste de garde**

Montant : 4 180.00 €HT

- **Réalisation d'un platelage bois sur la coursive N°150**

Montant : 6 677.98 €HT

- **Fourniture et pose de 2 châssis vitrés dans les locaux 147 et 148 de dimensions 1800 x 1200mm**

Montant : 1 909.58 €HT

- **Réfection des cloisons en mauvais état dans les sanitaires et salle de repose du R+1**

Montant : 5 402.50 €HT

- **Modification de l'aménagement des bureaux PVT**

Montant : 3 418.75 €HT

- **Réfection de la cloison en mauvais état entre la circulation 114 et l'atelier automatisme**

Montant : 2 312.50 €HT

- **Fourniture et pose d'un doublage demi-stil au droit des panneaux de bardage conservés au niveau de la galerie voie y compris habillages des tranches.**

Montant : 1 834.34 €HT

Le montant total de l'avenant N°1 au marché est fixé à 25 735.65 €HT

Au vu des résultats des études d'exécution et des prix nouveaux, le nouveau montant du marché est de 346 465.17€ HT soit une augmentation de 8.02 % du montant initial du marché.

Article IV. Renonciation

Le titulaire renonce à toute réclamation et recours sur des motifs fondés sur l'objet du présent avenant et sur les clauses elles-mêmes dudit avenant.

Fait en un seul original, à Toulouse, le

Mentions manuscrites « Lu et Approuvé »

Le Titulaire

La SMAT

Philippe BUCHBERGER
Directeur